



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Equilibre financier

Question écrite n° 64139

Texte de la question

M Michel Pelchat appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur les prévisions fournies par de nombreux experts qui évaluent le déficit de la sécurité sociale à 72 milliards pour la fin 1993. Il lui demande de bien vouloir lui exprimer son opinion sur ces chiffres et de l'informer des mesures urgentes de financement qu'il envisage de prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre des affaires sociales et de l'intégration a communiqué aux membres de la commission des comptes de la sécurité sociale le bilan de l'exercice 1992 du régime général de la sécurité sociale. Ce bilan fait apparaître un déficit de 12,5 milliards de francs, qui s'explique essentiellement par le ralentissement qui frappe l'ensemble des économies mondiales. Cela se traduit au niveau du régime général par une diminution des rentrées de cotisations. Cette moins-value a en effet pour origine immédiate une diminution du nombre de cotisants à laquelle vient s'ajouter une progression plus faible qu'il était prévu de la masse salariale des entreprises. Elle est estimée à environ 10 milliards de francs. La progression des dépenses n'est donc responsable que pour une part de cette situation. L'action du Gouvernement à ce sujet, notamment en matière de maîtrise des dépenses de santé, montre d'ailleurs la voie à suivre, la branche maladie se rapprochant actuellement de l'équilibre, ce qui en est le premier effet.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64139

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5157